

apriilsilwin@gmail.com

51zigzag

Dates importantes :

DATE LIMITE D'ENVOI DU DOSSIER : 6 MAI 2020 À MINUIT

Décision du Jury en Septembre 2020

Session de lancement en Octobre 2020

Préparation de la résidence de Octobre 2020 à Janvier 2021

Résidence de Janvier 2021 à Juillet 2021

Infos générales :

110 projets retenus

Recherche création couplée à de la transmission auprès d'élèves de CM1 et CM2 (30aine)

Au moins 20 jours de transmission sur la période de recherche

Projets participatifs encouragés, recherche d'un véritable dialogue entre artiste et élèves

“Les projets seront étudiés tant sur la base du projet artistique développé, du parcours professionnel et de formation de l'artiste, de son travail de recherche que sur ses intentions en termes de transmission, de partage de la création, de dialogue et de participation lors du temps passé au sein de l'école.”

Contenu formulaire :

- Des informations administratives :
 - Identité, coordonnées personnelles, biographie, parcours, discipline(s) ;
 - Formation (avec copie ou attestation du diplôme précisant l'année d'obtention, obligatoirement entre 2016 et 2020) ou lettre de recommandation.

- Une note d'intention pour le projet de création et le temps de transmission à l'école :
 - Présentation artistique développée du projet de recherche et de création ;
 - La façon dont ce projet s'inscrit dans votre parcours et dans votre démarche artistique, les prolongements imaginés pour ce projet à la fin de la résidence ;
 - Grandes étapes de production, articulation des temps de recherche

- Objectifs de transmission (hypothèses d'expériences proposées aux élèves, grandes étapes de son élaboration avec la communauté scolaire et de déroulement, présences à l'école, restitution) ;
 - Espaces souhaités au sein de l'école pour le projet ou sa restitution.
- Une documentation générale du travail de l'artiste :
 - Possibilité de déposer des documents en version PDF (CV, portfolio, documentation), d'ajouter des visuels de projets précédents, de mettre des liens vers un site web ou des réseaux sociaux.
- Un budget prévisionnel détaillant dans les grandes lignes l'utilisation de l'allocation allouée à la résidence.

11000€ distribués en 3 fois : au début du projet, au milieu et à la fin

“Cette aide comprend la rémunération de l'artiste ou des artistes et tous les frais afférents à la résidence (déplacements, hébergement, repas, frais de préparation, de production et de restitution de la résidence, ainsi que les frais associés).”

!/\ Nastia en tant qu'artiste peut-elle engager et payer quelqu'un ?

→ “Les moyens dédiés sont versés par les Ateliers Médicis à l'artiste ou à une structure culturelle porteuse”

Associer d'une manière ou d'une autre à Didascalie.net si personne à payer

Besoins humains :

- Développeur numérique
- Régisseur numérique
- Comédien ?

Besoins/matériel techniques :

- des ordinateurs ? (quel modèle pour quel coût ?)
- Outils de capture de mouvement ? (mis à dispo ou location ? Si on possède déjà, ça rentre dans l'amortissement)

Amortissements :

- Imprévu (3%)
- Amortissement matériel (20%)
- Frais de production ? (30%)

Droits d'auteurs :

- Droits d'auteurs Akn Regie (3 ou 5%)

Frais divers :

- Enveloppe repas (base de 10€ par personne par repas, 1 par jour si pas de déplacements hors ville et 0 si travail de chez soi. Minimum 20 repas à compter pour les jours à l'école soit 200€)

- Enveloppe déplacements ? (taxis, trains selon la zone attribuée...)
- Enveloppe hébergement ? (selon zone attribuée)

- Trois souhaits de départements d'implantation.